



## AVIS D'ATTRIBUTION MAPA

### Identification de l'organisme passant le marché

---

Commune de Saint-Bonnet de Mure  
Avenue de l'Hôtel de Ville  
69720 SAINT BONNET DE MURE  
Tel. 04.78.40.99.58 - Fax 04.78.40.83.65  
Mail : [servicestechmiques@saintbonnetdemure.com](mailto:servicestechmiques@saintbonnetdemure.com)

### Procédure de passation

---

Marché de services passé en procédure adaptée selon l'article 28 du Code des Marchés Publics

### Objet du marché

---

Nettoyage des locaux municipaux  
N°2015-020

### Forme du marché

---

Marché à bons de commande avec la fixation d'un minimum annuel et d'un maximum annuel compris entre 20 000 € HT et 60 000 € HT

### Durée du marché ou délai d'exécution

---

La durée du marché est à un an (à compter du 4 janvier 2016), renouvelable 2 fois un an par reconduction express, soit une durée de 36 mois.


### Critères d'attribution

---

Valeur technique : 60 %  
Prix : 40 %

### Titulaire du marché

---

 CONCEPT 3P  
72 avenue Roger Salengro  
69100 VILLEURBANNE  
Tél. : 04.78.93.91.77 ; Fax 04.78.93.87.92  
SIRET N°481 374 916 00023

### Date d'attribution

---

19 décembre 2015

**Nombre d'offres reçues**

---

10 offres dont aucun pli électronique

**Délai d'introduction des recours**

---

Un référé précontractuel pourra être exercé en application des dispositions de l'article L.551-1 du code de justice administrative contre la procédure d'attribution du contrat préalablement à sa signature. Une fois le contrat signé, un référé contractuel pourra être exercé en application de l'article L.551-13 du code de justice administrative. Les entreprises évincées pourront également contester la validité du contrat dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées (CE Ass, 16.07.2007, société Tropic Travaux Signalisation, n°291545).

**Instance chargée des procédures de recours**

---

Tribunal Administratif de Lyon - 184 rue Duguesclin 69433 LYON CEDEX 03 -  
Téléphone : 04.78.14.10.10 ; Fax : 04.78.14.10.65

**Date d'envoi du présent avis**

---

Le mardi 22 Décembre 2015.